

Nancy, le 03 septembre 2021

I. BELLUCCI, V. BODAINÉ, P. IZQUIERDO,  
M.L. KIEFFER, J. MASSONNAT, V. ZAERCHER-KECK,  
Inspectrices d'Académie - Inspectrices Pédagogiques Régionales  
Lettres

à

Mesdames et messieurs les professeurs de Lettres  
S/C de madame ou monsieur le Chef d'Établissement

### Partie commune

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour le travail réalisé, ainsi que pour l'implication et la rigueur qui ont été mobilisées tout au long de l'année scolaire passée, marquée à nouveau par la crise sanitaire. Vous avez su faire preuve de réelles capacités d'adaptation, d'innovation et d'une grande conscience professionnelle pour accompagner l'ensemble des élèves dans leurs réussites. Votre expertise et votre implication ont contribué avec succès à la mise en œuvre des réformes : le nouveau lycée et la transformation de la voie professionnelle, dont les épreuves du Chef d'œuvre et du Grand Oral ont permis à de nombreux élèves de valoriser les compétences acquises au cours de leurs parcours de formation.

À la rentrée 2021, le nouveau projet académique, « *L'école sur tous les territoires* », décline trois axes prioritaires :

- **la réussite des élèves** notamment en développant leur ambition et en favorisant la persévérance scolaire ;
- **l'école pour tous** prenant en compte les besoins spécifiques de chaque élève et sur chaque territoire ;
- **l'accompagnement des personnels**, en déclinant partiellement le plan académique de formation à des échelles plus locales.



Dès septembre, une réflexion sera menée sur l'évaluation sous toutes ses formes, dans toutes les disciplines. Elle concernera :

- l'exploitation des évaluations nationales en classe de sixième, des tests de positionnement en seconde et première année de CAP ;
- l'accompagnement des équipes de professeurs pour développer et harmoniser les pratiques évaluatives, notamment dans le cadre du projet d'évaluation au lycée général et technologique ;
- la poursuite de l'évaluation des établissements.

Parce qu'elle est la clé de la réussite, la lecture est déclarée cette année grande cause nationale. L'enjeu est de fédérer l'ensemble des disciplines et partenaires pour soutenir l'accès de tous les élèves à la lecture sous toutes ses formes. Le travail que vous avez déjà bien engagé pour développer les compétences orales des élèves sera également poursuivi et enrichi à tous les niveaux. L'expérience de cette première session de juin 2021 permettra de prendre appui sur le réel et de conforter encore la place de l'oral aux examens (soutenance orale au Brevet, Grand oral et Chef d'œuvre).

La transmission, la compréhension et le respect des valeurs de la République constituent les piliers de l'École et le creuset d'une culture humaniste : ces principes doivent s'incarner au quotidien et trouver leur place dans tous les enseignements. Conforter l'éducation de nos élèves à la connaissance, la compréhension et le respect de ces valeurs constituera donc l'un des enjeux forts de l'année scolaire qui s'ouvre.

Les corps d'inspection et les différents conseillers et délégués académiques vous accompagnent dans l'évolution de vos pratiques et de vos parcours professionnels.

Nous souhaitons à chacun et chacune une excellente année scolaire.

**Les IA-IPR et les IEN2D de l'Académie de Nancy-Metz**

## Partie disciplinaire - Lettres

En premier lieu, nous souhaitons la bienvenue à tous les professeurs entrant dans l'académie, et adressons toutes nos félicitations aux lauréats des concours. Nous souhaitons également une excellente retraite à ceux qui feront valoir leurs droits.

Après une fin d'année dense à plus d'un titre, nous tenons à vous remercier en particulier d'avoir contribué au bon déroulement des divers examens pour lesquels vous avez été sollicités.

Cette année a vu s'achever la réforme du lycée et a permis la mise en œuvre des nouvelles épreuves du baccalauréat, de sorte qu'il est désormais plus facile de mesurer les attentes et de procéder aux ajustements nécessaires dès cette rentrée. Au collège comme au lycée nous disposons maintenant de nombreux exemples de sujets.

Une session de rattrapage a été organisée début juillet pour les étudiants de "Culture générale et expression" pour l'obtention des BTS. De nombreux sujets ont été créés à cette occasion par plusieurs professeurs de l'académie que nous remercions. Ces sujets sont à votre disposition sur le site académique des Lettres sous l'onglet "BTS". Ils fournissent un matériau pédagogique intéressant qui peut être exploité dès la première année de STS, que ce soit dans le cadre de l'expression orale ou de l'expression écrite (synthèse ou expression personnelle).

En ce début d'année, des évaluations nationales et des tests de positionnement seront à nouveau proposés en sixième et en seconde. Plus que jamais nous vous engageons à tirer profit de ces indicateurs pour concevoir un enseignement personnalisé et efficace. Vous pouvez vous saisir très simplement des résultats des tests : ils présentent de manière lisible un diagnostic par élève, par classe et par compétences. A l'aide des ressources nationales à votre disposition, vous pourrez facilement créer des situations d'apprentissage ajustées aux besoins ainsi ciblés.

<https://eduscol.education.fr/2304/evaluations-de-debut-de-sixieme>

### Lire, "grande cause nationale" au cœur des pratiques des professeurs de lettres

L'enseignement de la lecture est au fondement de votre expertise de professeur de lettres. De nombreuses pratiques fructueuses témoignent de l'attention que vous portez déjà à l'enseignement et à l'apprentissage de la lecture, sous toutes ses formes. Le « quart d'heure de lecture » est mis en place dans de nombreux établissements ; les carnets du lecteur sont très souvent proposés aux élèves ; les Nuits de la lecture ont été très suivies et seront reconduites du 24 au 30 janvier 2022. Rappelons également l'importance de la lecture cursive : au collège, au moins trois lectures cursives sont requises par an, et au lycée, les programmes indiquent un cadre précis pour les choisir. Ces lectures sont autant d'occasions de découvrir ou redécouvrir le plaisir de lire.

La passion communicative des professeurs, véritables sujets lecteurs eux aussi, est nécessaire ; la maîtrise des fondamentaux l'est tout autant. C'est ainsi que l'on peut comprendre la priorité donnée à l'enseignement de la compréhension de l'écrit au collège, en lien avec le test de fluence à l'entrée en 6ème. Concernant plus spécifiquement ce test, nous préparons un document d'aide et d'accompagnement qui sera diffusé courant septembre. Les documents d'accompagnement à la passation et au traitement du test de fluence publiés sur Eduscol précisent que « si la fluidité n'assure pas à elle seule la compréhension des textes, elle est une de ses conditions essentielles ». Une formation dédiée est prévue dans le PAF (21A0120610 LETTRES : Fluence et compréhension au collège), et vous avez jusqu'au 04 octobre à minuit pour vous inscrire. L'enseignement de la compréhension a également toute sa place au lycée : il s'agit de l'intégrer à l'accompagnement à la lecture d'œuvres intégrales parfois longues et complexes, comme à l'étude des textes. Encore une fois, vous trouverez des ressources utiles sur Eduscol, au sein des onglets consacrés aux tests de positionnement en classe de seconde :

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Tests\\_de\\_positionnement\\_2de/93/2/Fiche\\_D\\_Integrer\\_e\\_nseignement\\_comprehension\\_etude\\_textes\\_1168932.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Tests_de_positionnement_2de/93/2/Fiche_D_Integrer_e_nseignement_comprehension_etude_textes_1168932.pdf)

Votre expertise de professeurs de lettres fait de vous des passeurs au sein des équipes pédagogiques.

## **Dire**

La construction de la compétence orale est bien ancrée au collège, et trouve son aboutissement dans les épreuves de l'EAF et du Grand Oral. Les prestations des candidats aux examens révèlent la grande disparité de la maîtrise des capacités orales, et confirment la nécessité d'inscrire des pratiques régulières de l'oral tout au long du lycée au sein des progressions pédagogiques.

<https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral>

## **Etudier la langue**

Au collège comme au lycée, les compétences et connaissances linguistiques sont évaluées en tant que telles : d'où la nécessité d'une étude régulière et raisonnée de la langue.

Utile en collège comme en lycée, la note de service d'avril 2018 intitulée « L'enseignement de la grammaire et du vocabulaire, un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française » présente les grands principes de conception de l'enseignement de la langue, à l'échelle de la séance, mais aussi de l'année. Il y est précisé : « au collège, les leçons de grammaire et de vocabulaire doivent être poursuivies avec une fréquence hebdomadaire pour une durée d'au moins une heure trente ».

<https://www.education.gouv.fr/bo/18/Special3/MENE1809041N.htm>

Nous souhaitons attirer votre attention sur le nouvel enseignement de 6<sup>ème</sup>, optionnel et expérimental cette année, intitulé « Français et culture antique ». La lecture de ce programme fondé sur trois piliers (lexique, grammaire et orthographe, culture) est instructive : il ne s'agit pas d'enseigner les lettres classiques, mais de prendre appui sur les langues et cultures antiques pour mieux maîtriser le français. Ce faisant, il s'agit également de sécuriser l'entrée en sixième, par exemple en armant les élèves pour naviguer entre les différents vocabulaires disciplinaires. Cet enseignement est assuré en priorité par des professeurs de lettres classiques, mais peut tout à fait l'être par des professeurs de lettres modernes.

<https://www.education.gouv.fr/nouvel-enseignement-facultatif-de-francais-et-culture-antique-pour-la-classe-de-sixieme-308426>

## **Ecrire**

Lire, parler, étudier la langue, écrire sont intimement liés, et les priorités données à la lecture et à l'oral ne doivent pas se faire au détriment de l'écrit. C'est en écrivant le plus régulièrement possible, sous des formes variées, que l'on construit des compétences, et au moins un devoir écrit abouti par mois est requis de la sixième à la première.

Vous pouvez inscrire vos projets pédagogiques en lien avec les actions académiques ou nationales dont nous faisons régulièrement la promotion par le biais des listes de diffusion. N'hésitez pas à prendre connaissance des courriers que nous envoyons.

D'une manière générale, les conditions d'enseignement que vous connaissez depuis deux ans doivent vous conduire à la plus grande vigilance quant au rythme de travail que vous imprimez dans vos classes. Nous vous rappelons qu'au collège, il est nécessaire de mettre en œuvre au moins deux séquences pédagogiques entre deux périodes de congé, ce qui revient à programmer entre dix et douze séquences pour une année. Au lycée, il faut prêter une attention toute particulière à la gestion du temps afin d'être à même de traiter la totalité du programme.

## **Se former**

Votre implication en formation est importante. Elle vous permet de consolider vos compétences professionnelles et d'actualiser votre information en matière de pratiques disciplinaires et de sujets transversaux. Dans le cadre de votre suivi de carrière, la formation représente un item à part entière de la grille d'évaluation. Au cours des précédentes campagnes de PPCR, c'est toujours avec un réel plaisir que nous avons pu échanger avec des professeurs très avancés dans leur réflexion didactique et informés des évolutions du métier tout autant que des questions vives qui parcourent l'École aujourd'hui.

Il est possible également que votre évolution professionnelle soit ou devienne un objet de questionnement, d'aspirations nouvelles. Le programme des préparations proposées par l'académie dans le cadre du PAF (concours, certifications complémentaires, CAFFA, CAPPEI) peut sans doute vous apporter des réponses. Si vous souhaitez aller vers d'autres champs, d'autres métiers, il peut être intéressant de prendre l'attache du service DRH, avoir un entretien avec un correspondant ressources humaines de proximité, mobiliser son Compte Personnel de Formation...

Quels que soient vos projets pour cette année scolaire, les inscriptions aux dispositifs du PAF via GAIA sont ouvertes jusqu'au lundi 04 octobre 2021, minuit.

### **Rendez-vous de carrière et visites**

Dans la plupart des rendez-vous effectués, le guide pour l'entretien a été renseigné et nous a été remis comme support pour les échanges. La constitution de ce document n'a aucun caractère obligatoire mais quand elle a lieu, elle apporte de façon évidente une posture réflexive au professeur. Elle permet de nourrir l'entretien d'expériences professionnelles et d'analyses particulièrement utiles pour mettre en perspective l'exercice du métier au quotidien.

Une formation de deux heures est prévue au PAF le lundi 11 octobre prochain de 15h à 17h. Elle a pour objectif d'apporter des pistes sur la façon de renseigner le guide pour l'entretien. N'hésitez pas à vous y inscrire en cas de rendez-vous de carrière prévu cette année.

Dans la même optique, nous réitérons le conseil de tenir à jour votre *Curriculum Vitae* sur Iprof ou IProfessionnel. Cet outil de communication précieux nous permet d'accéder à des informations anciennes ou récentes sur votre parcours professionnel, ses étapes et ses temps forts. Vous pourrez compléter les données concernant les formations suivies en dehors du cadre du PAF.

Pour ces inspections comme pour les autres visites, nous vous demandons trois classeurs ou cahiers d'élèves de profils variés, contenant l'intégralité des cours et des évaluations, la présentation de la séquence en cours et de la progression annuelle, la liste des évaluations dans leur chronologie, une photocopie des documents exploités avec les élèves durant la séance, et le cahier de texte de la classe dûment complété.

Pour rappel, lors de nos visites, nous souhaitons assister à la séance qui prend naturellement place dans le déroulement de la séquence : leçon de langue, préparation ou correction de devoir, exploitation d'une lecture cursive, etc. Ainsi, nous n'attendons pas systématiquement une explication de texte. L'accompagnement personnalisé, la différenciation, les usages du numérique en lien avec les pratiques quotidiennes, font partie de nos points d'observation. Si la classe est engagée dans un travail de groupe, l'activité effective des élèves est certes un point d'observation, mais des temps d'enseignement où le professeur est en interaction avec la classe entière doivent également être prévus.

Nous tenons enfin à remercier les professeurs qui acceptent de nous venir en appui en assurant une mission – formation, tutorat, inspection, suivi des sessions d'examens et gestion des sites – et ceux qui, en participant à des groupes de travail, contribuent aux avancées de l'enseignement de notre discipline.

Nous saluons le départ de Marie BERTUCCI qui nous a accompagnées l'an dernier et de Marie-Laurence KIEFFER qui fait valoir ses droits à la retraite. Nous accueillons deux nouvelles inspectrices : Véronique BODAINÉ et Jade MASSONNAT.

**Les IA-IPR de Lettres**

LA CIRULAIRE  
DE RENTÉE  
2021 AU  
BULLETIN  
OFFICIEL

Circulaire de  
rentrée 2021



Projet  
académique  
L'école sur tous  
les territoires

ÉTÉ 2021 - ÉTÉ 2022 : LA  
LECTURE, GRANDE CAUSE  
NATIONALE

La lecture :  
grande cause  
nationale



Le site  
académique de  
la Pédagogie



La Mission  
Formation  
MIFOR



La Cellule  
CARDIE



La Délégation  
au Numérique  
DANE



L'Éducation au  
Développement  
Durable EDD

MISSION DE  
LUTTE CONTRE LE  
DÉCROCHAGE  
SCOLAIRE

Services  
Académiques  
d'Information et  
d'Orientation  
SAIO- MLDS



L'Éducation  
Artistique et  
Culturelle DAAC